GT CADRANS
SWISS FAIR DIALS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

SOMMAIRE :

1. **DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE** ____ 1
2. **NOS ENGAGEMENTS** ____ 1
   - A. DROITS HUMAINS ____ 1
   - B. APPROVISIONNEMENTS ____ 2
     - a) Evaluation des risques ____ 2
   - C. ETHIQUE ____ 3
3. **OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE** ____ 3

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

L'entreprise GT Cadrans fait partie du groupe Gemmes Tech depuis 2011 et intègre l'ensemble des savoir-faire de fabrication de cadrans, bijoux et aiguilles.

2. NOS ENGAGEMENTS

A. DROITS HUMAINS

GT Cadrans cherche à ce que ses opérations respectent pleinement les droits des individus et contribuent à l'amélioration des conditions de santé publique et sociale, essentielles pour le développement et la préservation des droits fondamentaux.

L'entreprise GT Cadrans s'engage à rester vigilante afin d'identifier toute incidence potentielle de ses activités sur la société, dans le but de prévenir ou corriger toute conséquence négative éventuelle.

Le groupe Gemmes-Tech à travers ses 3 sociétés, veille à ce que les droits de l'homme fondamentaux et la dignité de l'individu soient respectés à tout moment. Il se conforme à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies et veille à ce que tout le personnel en soit informé.

Le groupe Gemmes-Tech respecte les Conventions 138 et 146 de l'Organisation Internationale du Travail et se conforme à toutes les lois suisses relatives aux droits des travailleurs.

Le respect des droits de l'Homme est considéré comme une attente fondamentale pour tous les employés, partenaires, fournisseurs, sous-traitants impliqués dans les opérations, produits ou services de notre société.

B. APPROVISIONNEMENTS

GT Cadrans est conscient des impacts sociaux potentiels de ses activités liées en particulier à l'approvisionnement en matières premières, notamment en métaux précieux et diamants.

Pour cette raison, l'entreprise a défini une politique d'approvisionnement responsable pour exercer ses activités de manière éthique dans le respect des droits de l'Homme (disponible sur notre site internet).

Tous nos fournisseurs doivent se conformer au Code de Conduite.

L'obligation d'accepter et de respecter le Code de Conduite Fournisseurs fait partie des conditions contractuelles. Ce Code de Conduite veille au respect des droits humains fondamentaux : interdiction du travail des enfants, interdiction du travail forcé et illégal, interdiction des discriminations et du harcèlement.

Il précise les conditions de rémunérations, les horaires de travail, la liberté syndicale, et la protection des communautés locales. Il spécifie les exigences en matière d'éthique et d'intégrité des affaires (lutte contre la corruption, le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent ; politique des cadeaux et invitations ; respect de la concurrence ; situations de conflits d'intérêts ; ...).

GT Cadrans est membre du RJC (Responsible Jewellery Council) depuis 2021 et certifiée COP depuis novembre 2022. Le RJC promeut les pratiques responsables dans le secteur de la Bijouterie-Joaillerie, de la mine à la distribution. Cette certification vérifie et contrôle notre Maison sur nos pratiques éthiques, sociales et environnementales et s'assure de notre respect des droits de l'Homme d'un bout à l'autre de notre filière.

Nous collaborons avec des fournisseurs de confiance implantés dans des pays signataires du Processus de Kimberley, une initiative réunissant les gouvernements, l'industrie et la société civile et ayant pour but de neutraliser la circulation des diamants de conflits grâce à un système de certification international.

GT Cadrans se conforme aux cinq étapes de l'OCDE pour l'exercice d'un devoir de diligence fondé sur les risques concernant les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones touchées par des conflits et à haut risque.

Dans le cadre de notre devoir de diligence, notre société a mis en place un système de gestion de l'évaluation des risques, et bénéficie du mécanisme de gestion des griefs du groupe, qui vise à prévenir ou à atténuer les conséquences négatives liées à notre politique d'approvisionnement.

a) Évaluation des risques

GT Cadrans et le groupe Gemmes-Tech contrôlent les risques sociaux et ceux liés aux droits de l'Homme auprès de tous ses fournisseurs impliqués dans sa chaîne d'approvisionnement.

Afin de réaliser notre évaluation des risques, nous demandons à chacun d'entre eux de remplir un questionnaire d'auto-évaluation abordant, entre autres, les sujets suivants : certifications obtenues, existence d'une politique RSE, management du devoir de diligence, évaluation des risques alignée avec l'OCDE, respect des droits de l'Homme en accord avec les principes directeurs de l'ONU.

A cet effet, un plan d'actions associé en fonction du niveau de risque est établi et revu.

Les risques potentiels ont été évalués à travers l'analyse des réponses fournies par les fournisseurs aux questionnaires, ainsi que par la connaissance des activités et du niveau de certification (par exemple RJC) de ces fournisseurs. En 2024, aucun risque majeur spécifique n'a été détecté.

Le Code de Conduite Fournisseurs inclut une clause de contrôle, conférant ainsi le droit à GT Cadrans d'auditer ses fournisseurs sur tous les principes énoncés dans ce dernier. Nos fournisseurs doivent ainsi s'engager à améliorer ou à résoudre les non-conformités identifiées. Chaque fournisseur est incité à renforcer ses procédures et processus internes en portant une attention particulière à l'approvisionnement en métaux précieux et diamants grâce à la mise en œuvre d'un processus de devoir de diligence tout au long de sa chaîne d'approvisionnement, en accord avec le guide OCDE.

C. ETHIQUE

Afin de mitiger l'occurrence et l'impact des risques éthiques, des politiques et procédures spécifiques ont été établies au sein de la société. A ce jour, les risques sont considérés comme maitrisés.

GT Cadrans a mis en place une politique Know Your Counterpart (KYC) afin de prévenir le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans ses pratiques commerciales et ses transactions. Pour cela, nous avons instauré des procédures de connaissance des contreparties (KYC).

Enfin, nous promouvons une culture de dialogue et de transparence et a adopté un système d'alerte interne via notre site internet à l'adresse suivante https://gemmes-tech-group.ch/contact/, cette interface en ligne est dédiée à l'ensemble des parties prenantes. Le système permet à tout collaborateur ou tiers externe ayant connaissance d'une violation du Code de Conduite, des directives, des principes et politiques internes et/ou des lois et règlements applicables, de signaler de manière sécurisée, anonyme et totalement confidentielle toute violation actuelle ou potentielle des procédures internes, des principes éthiques ainsi que des lois et régulations en vigueur. Les salariés du groupe Gemmes Tech peuvent également s'adresser à leur manager ou à leur responsable des ressources humaines.

Le groupe veille à ce qu'aucune sanction disciplinaire ne soit prise, en raison de la transmission d'une alerte, à l'encontre des personnes ayant fait usage de ces canaux de bonne foi et ce même si les faits s'avèrent par la suite inexacts ou non fondés et/ou ne donnent lieu à aucune poursuite ou sanction.

3. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Afin de contribuer et d'atteindre nos objectifs de développement durable nous avons mis en place différentes actions :

- Réduction majeure des stocks de produits chimiques et utilisations de produits biodégradables.

- Passage de l'éclairage traditionnel à un éclairage en LED.

Date : 27/3/2025

Signature :

Nahid Mian Shah

Présidente & Fondatrice

GT APPLICATIONS
SWISS FAIR PRECISION

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

SOMMAIRE :

1. **DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE** ____ 1
2. **NOS ENGAGEMENTS** ____ 1
   - A. DROITS HUMAINS ____ 1
   - B. APPROVISIONNEMENTS ____ 2
     - a) Evaluation des risques ____ 2
   - C. ETHIQUE ____ 3
3. **OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE** ____ 3

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

L'entreprise GT Applications fait partie du groupe Gemmes Tech depuis 2020 et intègre l'ensemble des savoir-faire de fabrication de composants microtechniques destinés à l'horlogerie.

2. NOS ENGAGEMENTS

A. DROITS HUMAINS

GT Applications cherche à ce que ses opérations respectent pleinement les droits des individus et contribuent à l'amélioration des conditions de santé publique et sociale, essentielles pour le développement et la préservation des droits fondamentaux.

L'entreprise GT Applications s'engage à rester vigilante afin d'identifier toute incidence potentielle de ses activités sur la société, dans le but de prévenir ou corriger toute conséquence négative éventuelle.

Le groupe Gemmes-Tech à travers ses 3 sociétés, veille à ce que les droits de l'homme fondamentaux et la dignité de l'individu soient respectés à tout moment. Il se conforme à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies et veille à ce que tout le personnel en soit informé.

Le groupe Gemmes-Tech respecte les Conventions 138 et 146 de l'Organisation Internationale du Travail et se conforme à toutes les lois suisses relatives aux droits des travailleurs.

Le respect des droits de l'Homme est considéré comme une attente fondamentale pour tous les employés, partenaires, fournisseurs, sous-traitants impliqués dans les opérations, produits ou services de notre société.

B. APPROVISIONNEMENTS

GT Applications est conscient des impacts sociaux potentiels de ses activités liées en particulier à l'approvisionnement en matières premières, notamment en métaux précieux et diamants.

Pour cette raison, l'entreprise a défini une politique d'approvisionnement responsable pour exercer ses activités de manière éthique dans le respect des droits de l'Homme (disponible sur notre site internet).

Tous nos fournisseurs doivent se conformer au Code de Conduite.

L'obligation d'accepter et de respecter le Code de Conduite Fournisseurs fait partie des conditions contractuelles. Ce Code de Conduite veille au respect des droits humains fondamentaux : interdiction du travail des enfants, interdiction du travail forcé et illégal, interdiction des discriminations et du harcèlement.

Il précise les conditions de rémunérations, les horaires de travail, la liberté syndicale, et la protection des communautés locales. Il spécifie les exigences en matière d'éthique et d'intégrité des affaires (lutte contre la corruption, le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent ; politique des cadeaux et invitations ; respect de la concurrence ; situations de conflits d'intérêts ; ...).

GT Applications est membre du RJC (Responsible Jewellery Council) depuis 2021 et certifiée COP depuis novembre 2022. Le RJC promeut les pratiques responsables dans le secteur de la Bijouterie-Joaillerie, de la mine à la distribution. Cette certification vérifie et contrôle notre Maison sur nos pratiques éthiques, sociales et environnementales et s'assure de notre respect des droits de l'Homme d'un bout à l'autre de notre filière.

Nous collaborons avec des fournisseurs de confiance implantés dans des pays signataires du Processus de Kimberley, une initiative réunissant les gouvernements, l'industrie et la société civile et ayant pour but de neutraliser la circulation des diamants de conflits grâce à un système de certification international.

GT Applications se conforme aux cinq étapes de l'OCDE pour l'exercice d'un devoir de diligence fondé sur les risques concernant les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones touchées par des conflits et à haut risque.

Dans le cadre de notre devoir de diligence, notre société a mis en place un système de gestion de l'évaluation des risques, et bénéficie du mécanisme de gestion des griefs du groupe, qui vise à prévenir ou à atténuer les conséquences négatives liées à notre politique d'approvisionnement.

a) Evaluation des risques

GT Applications et le groupe Gemmes-Tech contrôlent les risques sociaux et ceux liés aux droits de l'Homme auprès de tous ses fournisseurs impliqués dans sa chaîne d'approvisionnement.

Afin de réaliser notre évaluation des risques, nous demandons à chacun d'entre eux de remplir un questionnaire d'auto-évaluation abordant, entre autres, les sujets suivants : certifications obtenues, existence d'une politique RSE, management du devoir de diligence, évaluation des risques alignée avec l'OCDE, respect des droits de l'Homme en accord avec les principes directeurs de l'ONU.

A cet effet, un plan d'actions associé en fonction du niveau de risque est établi et revu.

Les risques potentiels ont été évalués à travers l'analyse des réponses fournies par les fournisseurs aux questionnaires, ainsi que par la connaissance des activités et du niveau de certification (par exemple RJC) de ces fournisseurs. En 2024, aucun risque majeur spécifique n'a été détecté.

Le Code de Conduite Fournisseurs inclut une clause de contrôle, conférant ainsi le droit à GT Applications d'auditer ses fournisseurs sur tous les principes énoncés dans ce dernier. Nos fournisseurs doivent ainsi s'engager à améliorer ou à résoudre les non conformités identifiées. Chaque fournisseur est incité à renforcer ses procédures et processus internes en portant une attention particulière à l'approvisionnement en métaux précieux et diamants grâce à la mise en œuvre d'un processus de devoir de diligence tout au long de sa chaîne d'approvisionnement, en accord avec le guide OCDE.

C. ETHIQUE

Afin de mitiger l'occurrence et l'impact des risques éthiques, des politiques et procédures spécifiques ont été établies au sein de la société. A ce jour, les risques sont considérés comme maitrisés.

GT Applications a mis en place une politique Know Your Counterpart (KYC) afin de prévenir le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans ses pratiques commerciales et ses transactions. Pour cela, nous avons instauré des procédures de connaissance des contreparties (KYC).

Enfin, nous promouvons une culture de dialogue et de transparence et a adopté un système d'alerte interne via notre site internet à l'adresse suivante https://gemmes-tech-group.ch/contact/, cette interface en ligne est dédiée à l'ensemble des parties prenantes. Le système permet à tout collaborateur ou tiers externe ayant connaissance d'une violation du Code de Conduite, des directives, des principes et politiques internes et/ou des lois et règlements applicables, de signaler de manière sécurisée, anonyme et totalement confidentielle toute violation actuelle ou potentielle des procédures internes, des principes éthiques ainsi que des lois et régulations en vigueur. Les salariés du groupe Gemmes Tech peuvent également s'adresser à leur manager ou à leur responsable des ressources humaines.

Le groupe veille à ce qu'aucune sanction disciplinaire ne soit prise, en raison de la transmission d'une alerte, à l'encontre des personnes ayant fait usage de ces canaux de bonne foi et ce même si les faits s'avèrent par la suite inexacts ou non fondés et/ou ne donnent lieu à aucune poursuite ou sanction.

3. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Afin de contribuer et d'atteindre nos objectifs de développement durable nous avons mis en place différentes actions :

- Nouveaux locaux adaptés à la structure de l'entreprise.

- Rapprochement proche de la gare de la Chaux-de-Fonds pour favoriser les transports en commun.

- Remplacement de certains produits par des équivalents biodégradables.

Date : 27/3/2025

Signature :

Nahid Mian Shah

Présidente & Fondatrice

Date : 27.03.2025

Signature :

Sven Deschenaux

Directeur Général

Gemmes-Tech
SWISS FAIR GEMS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

SOMMAIRE :

1. **DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE** ____ **1**
2. **NOS ENGAGEMENTS** ____ **1**
   - A. DROITS HUMAINS ____ 1
   - B. APPROVISIONNEMENTS ____ 2
     - a) Evaluation des risques ____ 2
   - C. ETHIQUE ____ 3
3. **OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE** ____ **3**

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

L'entreprise Gemmes-Tech SA fait partie du groupe Gemmes Tech depuis 1999 et intègre l'ensemble des savoir-faire de transformation de matières premières pour le domaine de la fabrication de cadrans.

2. NOS ENGAGEMENTS

A. DROITS HUMAINS

Gemmes-Tech cherche à ce que ses opérations respectent pleinement les droits des individus et contribuent à l'amélioration des conditions de santé publique et sociale, essentielles pour le développement et la préservation des droits fondamentaux.

L'entreprise Gemmes-Tech s'engage à rester vigilante afin d'identifier toute incidence potentielle de ses activités sur la société, dans le but de prévenir ou corriger toute conséquence négative éventuelle.

Le groupe Gemmes-Tech à travers ses 3 sociétés, veille à ce que les droits de l'homme fondamentaux et la dignité de l'individu soient respectés à tout moment. Il se conforme à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies et veille à ce que tout le personnel en soit informé.

Le groupe Gemmes-Tech respecte les Conventions 138 et 146 de l'Organisation Internationale du Travail et se conforme à toutes les lois suisses relatives aux droits des travailleurs.

Le respect des droits de l'Homme est considéré comme une attente fondamentale pour tous les employés, partenaires, fournisseurs, sous-traitants impliqués dans les opérations, produits ou services de notre société.

RESPONSIBLE JEWELLERY COUNCIL
Certified member
0000 4102

B. APPROVISIONNEMENTS

Gemmes-Tech est conscient des impacts sociaux potentiels de ses activités liées en particulier à l'approvisionnement en matières premières, notamment en métaux précieux et diamants.

Pour cette raison, l'entreprise a défini une politique d'approvisionnement responsable pour exercer ses activités de manière éthique dans le respect des droits de l'Homme (disponible sur notre site internet).

Tous nos fournisseurs doivent se conformer au Code de Conduite.

L'obligation d'accepter et de respecter le Code de Conduite Fournisseurs fait partie des conditions contractuelles. Ce Code de Conduite veille au respect des droits humains fondamentaux : interdiction du travail des enfants, interdiction du travail forcé et illégal, interdiction des discriminations et du harcèlement.

Il précise les conditions de rémunérations, les horaires de travail, la liberté syndicale, et la protection des communautés locales. Il spécifie les exigences en matière d'éthique et d'intégrité des affaires (lutte contre la corruption, le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent ; politique des cadeaux et invitations ; respect de la concurrence ; situations de conflits d'intérêts ; ...).

Gemmes-Tech est membre du RJC (Responsible Jewellery Council) depuis 2017 et certifiée COP depuis mai 2018. Le RJC promeut les pratiques responsables dans le secteur de la Bijouterie-Joaillerie, de la mine à la distribution. Cette certification vérifie et contrôle notre Maison sur nos pratiques éthiques, sociales et environnementales et s'assure de notre respect des droits de l'Homme d'un bout à l'autre de notre filière.

Nous collaborons avec des fournisseurs de confiance implantés dans des pays signataires du Processus de Kimberley, une initiative réunissant les gouvernements, l'industrie et la société civile et ayant pour but de neutraliser la circulation des diamants de conflits grâce à un système de certification international.

Gemmes-Tech se conforme aux cinq étapes de l'OCDE pour l'exercice d'un devoir de diligence fondé sur les risques concernant les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones touchées par des conflits et à haut risque.

Dans le cadre de notre devoir de diligence, notre société a mis en place un système de gestion de l'évaluation des risques, et bénéficie du mécanisme de gestion des griefs du groupe, qui vise à prévenir ou à atténuer les conséquences négatives liées à notre politique d'approvisionnement.

a) Evaluation des risques

Gemmes-Tech et le groupe Gemmes-Tech contrôlent les risques sociaux et ceux liés aux droits de l'Homme auprès de tous ses fournisseurs impliqués dans sa chaîne d'approvisionnement.

Afin de réaliser notre évaluation des risques, nous demandons à chacun d'entre eux de remplir un questionnaire d'auto-évaluation abordant, entre autres, les sujets suivants : certifications obtenues,

existence d'une politique RSE, management du devoir de diligence, évaluation des risques alignée avec l'OCDE, respect des droits de l'Homme en accord avec les principes directeurs de l'ONU.

A cet effet, un plan d'actions associé en fonction du niveau de risque est établi et revu.

Les risques potentiels ont été évalués à travers l'analyse des réponses fournies par les fournisseurs aux questionnaires, ainsi que par la connaissance des activités et du niveau de certification (par exemple RJC) de ces fournisseurs. En 2024, aucun risque majeur spécifique n'a été détecté.

Le Code de Conduite Fournisseurs inclut une clause de contrôle, conférant ainsi le droit à Gemmes-Tech d'auditer ses fournisseurs sur tous les principes énoncés dans ce dernier. Nos fournisseurs doivent ainsi s'engager à améliorer ou à résoudre les non-conformités identifiées. Chaque fournisseur est incité à renforcer ses procédures et processus internes en portant une attention particulière à l'approvisionnement en métaux précieux et diamants grâce à la mise en œuvre d'un processus de devoir de diligence tout au long de sa chaîne d'approvisionnement, en accord avec le guide OCDE.

C. ETHIQUE

Afin de mitiger l'occurrence et l'impact des risques éthiques, des politiques et procédures spécifiques ont été établies au sein de la société. A ce jour, les risques sont considérés comme maitrisés.

Gemmes-Tech a mis en place une politique Know Your Counterpart (KYC) afin de prévenir le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans ses pratiques commerciales et ses transactions. Pour cela, nous avons instauré des procédures de connaissance des contreparties (KYC).

Enfin, nous promouvons une culture de dialogue et de transparence et a adopté un système d'alerte interne via notre site internet à l'adresse suivante https://gemmes-tech-group.ch/contact/, cette interface en ligne est dédiée à l'ensemble des parties prenantes. Le système permet à tout collaborateur ou tiers externe ayant connaissance d'une violation du Code de Conduite, des directives, des principes et politiques internes et/ou des lois et règlements applicables, de signaler de manière sécurisée, anonyme et totalement confidentielle toute violation actuelle ou potentielle des procédures internes, des principes éthiques ainsi que des lois et régulations en vigueur. Les salariés du groupe Gemmes Tech peuvent également s'adresser à leur manager ou à leur responsable des ressources humaines.

Le groupe veille à ce qu'aucune sanction disciplinaire ne soit prise, en raison de la transmission d'une alerte, à l'encontre des personnes ayant fait usage de ces canaux de bonne foi et ce même si les faits s'avèrent par la suite inexacts ou non fondés et/ou ne donnent lieu à aucune poursuite ou sanction.

3. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Afin de contribuer et d'atteindre nos objectifs de développement durable nous avons mis en place différentes actions :

- Une centralisation du stockage de matières au plus proche de notre process évitant ainsi un maximum de transport par véhicules thermiques pour le réapprovisionnement.

- Investissement dans de nouveaux équipements de protection respiratoires à renouvellement d'air avec filtres lavables et réutilisables.

- Réduction des volumes de produits chimiques au minimum dans les ateliers et remplacement de certains produits par des produits biodégradables.

Date : 27/3/2025

Signature :

Nahid Mian Shah

Présidente & Fondatrice